

Permis A2

Prérequis : Permis A2 : Toute personne âgée d'au moins 18 ans titulaire de l'ETM en cours de validité, ou choisissant de suivre cette formation en parallèle.

Objectif :

Cette formation a pour but de familiariser le futur conducteur avec la moto. La formation met en avant l'importance de la prise de conscience des risques et la nécessité de respecter les règles de sécurité de l'usager ainsi que le comportement à adopter pour se déplacer en deux roues dans un environnement ouvert à tout types de véhicules motorisés ou pas, ainsi que les usagers les plus vulnérables.

CONTENU

Théorie

- **Théorie n°1 : Présentation de la formation, présentation des examens** de 8h00 à 9h00
- **Théorie n°2 : Les 12 fiches de sécurité** de 16h30 à 17h30
- **Théorie n°3 : Spécificités de la circulation à moto en circulation** de 11h15 à 12h15

Le nombre de cours de théorie suivi par les stagiaires et leurs horaires exacts dépendent du volume d'heures compris dans leur formation.

***Les cours de théorie sont collectifs sauf exception et sont dispensés en présentiel par un enseignant de la conduite diplômé du TP ECSR ou BEPECASER ainsi que de la mention ou du CCS 2 roues.**

Première Compétence : Maitriser le maniement de la moto a vitesse réduite et a vitesse plus élevée, hors circulation :

1. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
2. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
3. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
4. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - Descendre de la machine en sécurité.
5. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
6. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
7. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
8. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
9. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
10. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
11. Maitriser les techniques d'inclinaison.
12. Réaliser un freinage d'urgence.

Deuxième compétence : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales :

1. Connaître et respecter les règles de circulation.
2. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
3. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
4. Adapter l'allure aux situations.
5. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
6. Tourner à droite et à gauche

7. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
8. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Troisième compétence : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers :

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
4. Communiquer avec les autres usagers
5. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
6. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
7. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
8. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
9. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files ; Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
10. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
11. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...

Quatrième compétence : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique :

1. Suivre un itinéraire de manière autonome
2. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
6. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
7. Pratiquer l'écoconduite

MOYENS PEDAGOGIQUES

1 salle de cours équipée en vidéo projection
Moto classique ou rabaissée équipée de protections
Double piste d'entraînement privée
6 motos CB500 Honda

INTERVENANT :

Formateurs agréés

DATES & DUREE :

La durée du stage est fonction de la durée nécessaire à la formation du stagiaire.

Les durées communiquées lors de l'inscription sont entendues hors date de passage de l'examen pratique

Contact inscription : service commercial à l'adresse mail :

contact-permi@couturier-permis.com

Ou par téléphone au : 02.37.42.02.02

Accessibilités handicap : contacter notre référent à l'adresse suivante :

marc.gheerardyn@couturier-formapro.fr

LES HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h30

LIEU :

11 Route de Nogent le Roi
28500 Sainte-Gemme-Moronval

Mise à jour le 07/11/2024

VALIDATION

Permis de conduire de la catégorie A2 délivré par le Préfet d'Eure-et-Loir (28), sous réserve d'avoir obtenu l'examen hors circulation et un minimum de 21/27 à l'examen en circulation, sans erreur éliminatoire.

